

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

selon 91/155/CEE

1. Identification de la substance/préparation et de la société

Nom du Produit : COBIC PATE VEGETALE
Code Produit : COBS 2860
Emploi de la substance / de la préparation : Pâte nettoyante végétale
Spéciale Gros Travaux
Distributeur France : B.I.C.
40, rue Sibert - 42400 SAINT CHAMOND

2. Composition/informations sur les composants**Composants contribuant aux dangers :**

CAS: 7758-29-4 No EINECS : 231-838-7	Triphosphate de pentasodium	Xi; R 36/37/38	2,5-<10%
CAS: 68955-19-1 No EINECS : 205-788-1	Sodium C12- 18 sulfate	Xi; R 36/38	10-<25%

Ingredients conform 89/542/EG :

Phosphate : < 5%

Description :

Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux.

AQUA, SODIUM CETEARYL SULFATE, SODIUM LAURYL SULFATE, LIGNUM POWDER, PENTASODIUM TRIPHOSPHATE, SODIUM LAURETH SULFATE, SODIUM CHLORIDE, CITRIC ACID, PARFUM, 2- BROMO-2-NITROPROPANE-1,3-DIOL.

3. Identification des dangers**Principaux dangers :** Néant.**Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement :** Néant.**Système de classification :**

La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4. Premiers secours**Indications générales :** Aucune mesure particulière n'est requise.**Après inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau :

En général le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction : CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Non nécessaire.

Mesures pour la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir par moyen mécanique.

Indications complémentaires :

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

7. Manipulation et stockage**Stockage :****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun : Non nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Température minimale de stockage : 5°C

Température minimale de stockage : 35°C

Manipulation :**Précautions à prendre pour la manipulation :**

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle**Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Équipement de protection individuelle :**Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire : Non nécessaire.

Protection des mains : Non nécessaire.

Protection des yeux : Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

9. Propriétés physiques et chimiques**Indications générales :**

Forme : pâteux

Couleur : beige

Odeur : agréable

Modification d'état :

Point de fusion : non déterminé

Point d'ébullition : 100°C

Point d'éclair : Non applicable.

Auto-inflammation : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Pression de vapeur à 20°C : 23 hPa

Densité à 20°C : 0,9 g/cm³

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau : Non ou peu miscible.

Valeur du pH à 20°C : 7

10. Stabilité et réactivité**Décomposition thermique / conditions à éviter :**

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.

Produits de décomposition dangereux :

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :**Effet primaire d'irritation :**

- **de la peau :** Pas d'effet d'irritation.
- **des yeux :** Pas d'effet d'irritation.

Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.

Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est pas soumis à une obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12. Informations écologiques

Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : Peu polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation sous forme non diluée ou en grande quantité.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

13. Elimination

Produit :**Recommandation :**

De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

Emballages non nettoyés :

Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14. Informations relatives au transport

Classe : Produit non classé.

15. Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques. Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux.

Prescriptions nationales : Néant.

Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) :

Peu polluant.

16. Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.